

La facilité alimentaire

Une réponse rapide de l'Union européenne

EuropeAid



COMMISSION
EUROPÉENNE

Commission européenne
Office de coopération EuropeAid
Tél.: (+32) 02 299 11 11
B-1049 Bruxelles – BELGIQUE

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6789 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sont disponibles sur internet

http://ec.europa.eu/europeaid/how/finance/food-facility_fr.htm

<http://europa.eu/>

http://ec.europa.eu/europeaid/index_fr.htm

<http://ec.europa.eu/europeaid/auction-floor>

Cette brochure est disponible en EN, ES et FR.

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Conception/prépresse: Tipik Communication Agency

Crédits photographiques:

p.5, p.11, p.13: © FAO/Desmond Kwande

p.6, p.7, p.16-17: © FAO/Asim Hafeez

p.7, p.18: © FAO/GianLuigi Guercia

p.8, p.10: © FAO/Sailendra Kharel

p.12: © WFP/Juan Carlos Durán

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2010

© Union européenne, 2010

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Les informations contenues dans la présente brochure sont valables au moment de leur publication.

Imprimé en Belgique, juin 2010

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

La facilité alimentaire

La réponse rapide de l'UE à la crise alimentaire

Les crises mondiales récentes et étroitement liées ont eu des conséquences dramatiques dans la plupart des pays en développement. Face à ces défis, l'Union européenne, via le lancement rapide d'une facilité alimentaire d'un milliard d'euros, s'est révélée jouer un rôle majeur et moteur en contrant la hausse des prix des denrées alimentaires observée en 2007-2008. L'augmentation de la productivité et des revenus des petits agriculteurs a déjà permis d'obtenir des résultats rapides et tangibles parmi les cinquante pays en développement les plus touchés. Mais la crise alimentaire n'est pas terminée dans beaucoup de pays pauvres où les prix alimentaires locaux n'ont pas baissé et demeurent instables. Il est de notre devoir de préserver cet élan et d'étendre l'impact rapide et durable de la facilité alimentaire. De même, il demeure essentiel d'accroître et d'accélérer nos efforts collectifs pour aider les pays en développement à lutter contre la faim à plus long terme. La sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural sont au cœur de l'aide de l'Union européenne aux pays en développement. Les engagements pris en 2009, lors des sommets de L'Aquila et Pittsburgh, s'élèvent à 22 milliards de dollars, la Commission européenne contribuant à elle seule à hauteur de 3,8 milliards de dollars. Bénéficier de l'expérience de la facilité alimentaire représente une formidable opportunité pour la relance des investissements en matière de développement agricole, de même que pour nos progrès en vue de l'élimination de la pauvreté et de la faim. Une promesse que nous nous devons de tenir.



Andris Piebalgs
Commissaire européen
pour le développement

La flambée des prix des denrées alimentaires, en 2007 et 2008, a plongé davantage dans la pauvreté les populations les plus vulnérables des pays en développement. Si la crise alimentaire a incité la communauté internationale à remettre l'agriculture à l'ordre du jour de l'agenda global, pour les populations les plus pauvres, qui consacrent plus de 80 % de leurs budgets à l'alimentation, la vie est devenue encore plus précaire. Adoptée en décembre 2008 en vue de compenser les conséquences dramatiques de la flambée des prix des denrées alimentaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient, la facilité alimentaire de 1 milliard d'euros de l'UE a un impact positif sur la vie de plus de 50 millions de personnes vulnérables. Elle favorise la production alimentaire locale et les gains de productivité, renforce les organisations agricoles, développe les infrastructures et services ruraux, facilite les liens avec les marchés et améliore les moyens de subsistance des petits exploitants. Parfaite illustration de la volonté de l'UE d'intensifier son appui, la facilité alimentaire constitue actuellement le programme d'aide au développement le plus significatif. Sa mise en œuvre, en un temps record, est due notamment à une coopération et une coordination exemplaires avec des acteurs aussi divers que les agences des Nations unies, des organisations communautaires, les États membres de l'Union européenne et les pays partenaires. Je pense que les leçons tirées de cette initiative sans précédent contribueront à apporter des réponses plus efficaces et appropriées à la sécurité alimentaire. Un défi décisif à relever dans un monde où un milliard de personnes souffrent de la faim.



Koos Richelle
Directeur général d'EuropeAid

Une réponse rapide

La volatilité des prix alimentaires en 2007-2008, qui vient s'ajouter à la crise énergétique et financière, a exposé des millions de personnes, dans les pays les plus pauvres du monde, au danger extrême de la faim et de la malnutrition.

Pour répondre de manière coordonnée à la crise alimentaire mondiale, le secrétaire général des Nations unies a mis en place une équipe spéciale de haut niveau qui a développé en juillet 2008 un cadre d'action intégré, comprenant une stratégie commune et un plan d'action pour soulager de façon immédiate la situation désespérée des populations les plus pauvres du monde et accroître leur résistance à des chocs de prix semblables à l'avenir.

L'Union européenne (UE) a répondu rapidement en adaptant et mobilisant ses ressources afin d'apporter une aide humanitaire d'urgence et une aide au

Les activités financées par la facilité alimentaire ont un impact positif sur la vie de plus de 50 millions de personnes parmi les plus vulnérables en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

développement à long terme. Cependant, le caractère et l'importance de la crise ont exigé une action allant au-delà du champ d'application des instruments existants.

Mettre en place un relais

La facilité alimentaire de 1 milliard d'euros de l'UE est une réponse rapide et spécifique qui vise à aider à court et moyen termes des millions de personnes dans les pays les plus touchés par la crise. Ce programme établit un relais entre l'aide d'urgence et le soutien au développement à long terme. Ses objectifs sont de mobiliser les agriculteurs et petits exploitants des pays cibles afin d'accroître la productivité agricole, et d'assurer un accès alimentaire aux populations les plus vulnérables.

La Commission européenne a coopéré, plus étroitement que jamais, avec des organisations internationales comme les Nations unies et d'autres donateurs afin de lancer les premiers projets en un temps record.

Au total, **1,02 milliard de personnes** – soit un sixième de l'humanité – **souffrent actuellement de malnutrition**.

La plupart des personnes pauvres et sous-alimentées dans le monde vivent en **zones rurales**, où l'agriculture constitue la principale activité économique.

Les **petites exploitations** sont les plus nombreuses: environ 85 % des agriculteurs dans les pays en développement exploitent **moins de deux hectares de terre**.



La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine.

L'action rapide en quelques dates



9 juillet 2008

À l'occasion du sommet du G8 au Japon, les dirigeants lancent un appel à l'action pour contrer l'impact de l'envolée des prix des denrées alimentaires et **accroître la sécurité alimentaire mondiale**. La Commission européenne propose une facilité de **1 milliard d'euros** pour soutenir l'agriculture dans les pays en développement.

16 décembre 2008

L'UE adopte un règlement établissant une «**facilité alimentaire** pour apporter une **réponse rapide à la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement**».

1^{er} janvier 2009



Le règlement entre en vigueur.

29 avril 2009

Une deuxième série de projets est adoptée pour un total de **393,8 millions d'euros**, incluant un appel à propositions de **200 millions d'euros** ouvert en particulier aux acteurs non étatiques, au secteur privé et aux États membres de l'UE.

30 mars 2009

Une première série de projets mobilisant quelque **313,9 millions d'euros** est adoptée. Elle couvre 23 pays en développement dans toutes les régions du monde, dont 14 en Afrique.

9 décembre 2009

Une troisième série de projets est adoptée pour une valeur totale de **129,7 millions d'euros**, comprenant des mesures d'appui budgétaire, un projet régional en Afrique et des fonds supplémentaires pour l'appel à propositions.

31 décembre 2009

La mise en œuvre s'est effectuée de manière rapide, efficace et transparente: à la fin de l'année 2009, **456 millions d'euros** – presque la moitié du budget de la facilité alimentaire – ont déjà été **déboursés**.

22 avril 2010

Un dernier volet de projets a été adopté pour une valeur totale de **145,3 millions d'euros**, comprenant des projets régionaux et de l'appui budgétaire.

31 décembre 2011

Les contrats prennent fin.



A woman with dark hair tied back, wearing a pink and purple striped sari, is holding a baby wrapped in a red and yellow patterned cloth against her chest. She is looking off to the side with a serious expression. Her hands are resting on a large basket filled with green leafy vegetables. The background is a plain, reddish-pink wall.

Confrontée à une nouvelle situation, l'UE se devait d'innover afin de réagir efficacement.

Une initiative sans précédent

L'UE, malgré une période marquée par de graves difficultés économiques, est restée fermement engagée dans la lutte pour la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Fin 2008, elle réagissait à la crise en apportant une réponse efficace et de grande envergure.

La facilité alimentaire a été mise en place en cinq mois à peine afin de faire face aux conséquences de la flambée des prix alimentaires au sein des pays en voie de développement les plus affectés. Jamais auparavant, un programme d'une telle ampleur n'avait été élaboré et lancé en un laps de temps si court.

Trois années pour réussir

La facilité alimentaire complète les instruments actuels de la politique de développement de l'Union. Elle reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010, les opérations devant s'achever 12 mois plus tard. Alors que cette initiative a suscité de grands espoirs, les délais très serrés ont rendu sa mise en œuvre particulièrement difficile pour la Commission européenne et ses partenaires.

L'urgence de la crise des prix alimentaires et la nécessité d'activer le plus rapidement possible les circuits de distribution ont amené la Commission à innover en développant de nouveaux types de partenariats et en élargissant ceux qui existaient déjà.

Les phases de programmation, d'identification et de mise en œuvre ont été gérées en un temps record grâce à une

collaboration étroite entre la Commission et les agences des Nations unies, celles-ci disposant de cadres existants en matière de dialogue politique et de programmes d'assistance pouvant être aisément soutenus et renforcés.

Se basant sur les besoins et les évaluations menées dans les pays, la facilité alimentaire assure l'engagement des pays cibles en termes d'appropriation, ce qui constitue un élément essentiel de sa réussite.

Zimbabwe

DISTRIBUTION D'INTRANTS AUX AGRICULTEURS

L'Union européenne et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont joint leurs efforts pour distribuer 26 000 tonnes de semences et d'engrais à 176 000 petits agriculteurs, qui représentent 10 à 15 % des agriculteurs de subsistance du pays.

De bonnes pluies saisonnières, le respect des délais de mise en œuvre et une coordination efficace pourraient permettre à ce projet de doubler quasiment la production alimentaire traditionnelle des régions concernées.

Budget: 15 millions d'euros



Une agricultrice travaillant au champ.
Durlung, Népal

Trois types d'activités ciblés

Les projets financés dans le cadre de la facilité alimentaire reflètent le caractère particulier de cette initiative, qui a exigé une identification et un lancement rapides des projets, ainsi qu'un délai de mise en œuvre très court. Trois types d'activités sont éligibles.

Concrètement, elles couvrent:

- un meilleur accès aux intrants et services agricoles aux agriculteurs locaux tels que les engrains, les semences et la formation;
- des dispositifs destinés à maintenir ou à augmenter les capacités de production agricole, et à satisfaire les besoins alimentaires fondamentaux des populations les plus vulnérables, notamment les enfants;
- d'autres mesures à petite échelle telles que le microcrédit, l'investissement, l'équipement, les infrastructures et le stockage, ainsi que la formation professionnelle et l'assistance aux professionnels du secteur agricole.

En impliquant un grand nombre d'agences des Nations unies mais aussi d'autres acteurs, et en prenant appui sur les besoins et les plans des pays cibles, les modalités de coordination et de mise en œuvre de la facilité ont contribué, de manière significative, à l'efficacité de l'aide.

Népal

L'AIDE POSTCONFLIT

Le programme «aide alimentaire et financière contre biens durables» donne accès à une alimentation appropriée à quelque 250 000 bénéficiaires et permet dès lors d'atténuer les effets de la volatilité des prix alimentaires en évitant que la faim saisonnière ne frappe trop durement les ménages agricoles les plus pauvres.

Les activités comprennent la construction et la remise en état des infrastructures locales, notamment des routes, pistes, ponts, caniveaux, ainsi que des petites installations d'irrigation et de stockage d'après récolte.

Budget: 9 millions d'euros

Sélectionner la meilleure mise en œuvre



La facilité alimentaire comprend un large spectre de partenaires dont les agences des Nations unies telles que la FAO, le PAM, le FIDA, l'UNRWA, le PNUD, l'UNICEF, l'UNOPS, le FNUAP et la Banque mondiale. Les projets sont également exécutés par des organismes régionaux, des organisations non gouvernementales, des acteurs du secteur privé, des agences d'aide au développement des États membres et les gouvernements nationaux.

La facilité alimentaire est mise en œuvre via quatre modalités différentes, chacune impliquant des partenaires différents en fonction de leurs avantages comparatifs.

Les organisations internationales

À l'instar de l'UE, les Nations unies et d'autres organisations internationales administraient déjà des projets et programmes de développement dans le monde entier, et notamment dans plusieurs pays dont la plupart comptaient parmi les plus gravement touchés par la crise des prix alimentaires. Ces organisations, dirigées par les Nations unies et leurs agences, gèrent la part la plus importante des projets de la facilité alimentaire.

Guatemala

PROTÉGER LES ENFANTS, LES FEMMES ENCEINTES ET LES MÈRES ALLAITANTES

Au Guatemala, la facilité alimentaire finance un projet conjoint PAM/FAO visant à protéger les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes des conséquences de la hausse des prix alimentaires en améliorant les approvisionnements des marchés et les cultures vivrières.

Les projets «vivres contre travail», «vivres contre formation» et «vivres contre biens durables» améliorent les conditions d'existence de 210 000 bénéficiaires vulnérables et le système de production de 8 000 agriculteurs de subsistance dans les zones rurales cibles.

Budget: 10,8 millions d'euros



Une fillette reçoit un repas du PAM, Moro Moro, Bolivie.

Laos

PLUS DE RIZ, ET DE MEILLEURE QUALITÉ

La facilité alimentaire permet à 20 000 cultivateurs de riz d'accroître la quantité et la stabilité des approvisionnements en riz blanchi de bonne qualité.

Afin d'aider les petits exploitants à produire du riz paddy de première qualité, les activités se concentrent sur la chaîne de distribution pour développer les capacités des minotiers du secteur privé. Via le renforcement des capacités et le dialogue politique, le projet favorise également les conditions externes favorables à la croissance du secteur du riz.

Budget: 2 millions d'euros

Les projets impliquant des organisations internationales s'appuient sur des propositions de ces dernières et sont soumis à une série de contrôles et de révisions. De fait, le rôle des délégations de l'UE sur le terrain a été essentiel pour l'évaluation et le contrôle de ces projets.

Appel à propositions

La Commission européenne a organisé un appel à propositions ouvert aux ONG, aux acteurs du secteur privé et aux agences de développement des États membres.

APPEL À PROPOSITIONS

L'appel a été lancé le 26 mai 2009.

800 notes de présentation succincte pour des propositions individuelles ont été reçues.

275 propositions présélectionnées ont donné lieu à des candidatures complètes le 22 septembre 2009.

Parmi celles-ci, **133** se sont vu accorder une subvention.

Budget: 218 millions d'euros

L'appel à propositions, dans le cadre duquel ont été sélectionnés des projets devant être mis en œuvre dans 35 pays en développement, a attiré un grand nombre de participants.

En raison de contraintes financières, plusieurs propositions de grande qualité n'ont malheureusement pas pu recevoir de soutien financier. La Commission européenne a, dans ce cadre, lancé l'initiative «Auction Floor» pour leur donner une nouvelle chance et favoriser les rencontres entre les investisseurs et les initiateurs de projets.



Une agricultrice quittant un centre de distribution avec des graines et un produit fertilisant. Zimbabwe.

Appui budgétaire

Il a été choisi d'affecter directement un appui budgétaire aux gouvernements bénéficiaires lorsque les délais impartis et les cadres de coopération existants ont rendu cette modalité de financement possible. La facilité alimentaire y a affecté 94 millions d'euros.

Programmes régionaux africains

Le budget prévu pour des actions menées à l'échelon régional est de 60 millions d'euros. Une première série d'activités est mise en œuvre au profit du secteur de l'élevage dans la plupart des États membres de l'Union africaine. Les projets dépendent d'un programme régional africain relatif aux vaccins vétérinaires, à la qualité et à la disponibilité des semences, de même qu'à la production de riz, de maïs et de millet.

Rwanda

FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ENGRAIS

La facilité alimentaire appuie le gouvernement rwandais via un appui budgétaire direct destiné à garantir aux petits exploitants une disponibilité, une répartition et une utilisation durables des engrains.

Afin d'augmenter la production alimentaire rwandaise, le projet fixe deux objectifs ambitieux: l'intégration des cultures et de l'élevage, d'une part, et une meilleure utilisation des technologies et des pratiques agricoles, d'autre part.

Budget: 15,5 millions d'euros

Union africaine

L'UNION EUROPÉENNE SE JOINT À L'UNION AFRICAINE POUR PROTÉGER LE BÉTAIL CONTRE LES MALADIES ANIMALES NÉGLIGÉES

La facilité alimentaire soutient le bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (AU/IBAR) pour fournir des vaccins aux éleveurs démunis et réduire la fréquence des maladies animales.

Dans le monde, plus d'un milliard de personnes vivent dans la pauvreté, dont 300 millions en Afrique, et dépendent du bétail pour subsister. Environ 25 % du cheptel africain meurent de maladies chaque année. Les ménages agricoles démunis et marginalisés sont frappés de façon disproportionnée par ces pertes car ils ne peuvent se permettre d'acheter des vaccins.

Budget: 20 millions d'euros

Ressources et bénéficiaires

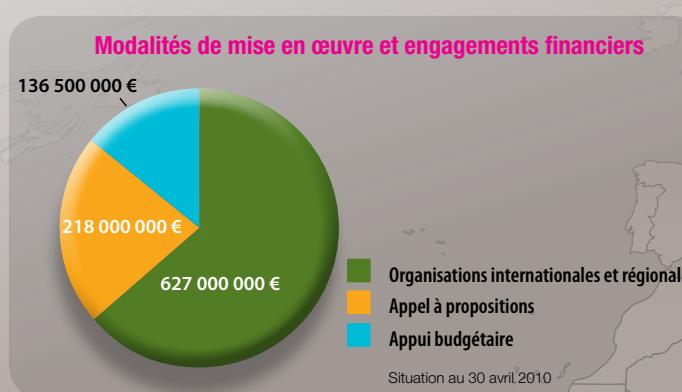
La facilité alimentaire constitue l'activité d'aide au développement en cours la plus en vue de l'Union européenne

85% engagés la première année

En avril 2010, les contrats signés pour les projets totalisent plus de **837 millions d'euros**, dont **470 millions** – soit plus de la moitié du budget – ont déjà été dépensés.

Ressources et mise en œuvre

Parmi les différentes modalités de mise en œuvre utilisées, les projets exécutés en partenariat avec des organisations internationales représentent la part la plus importante.



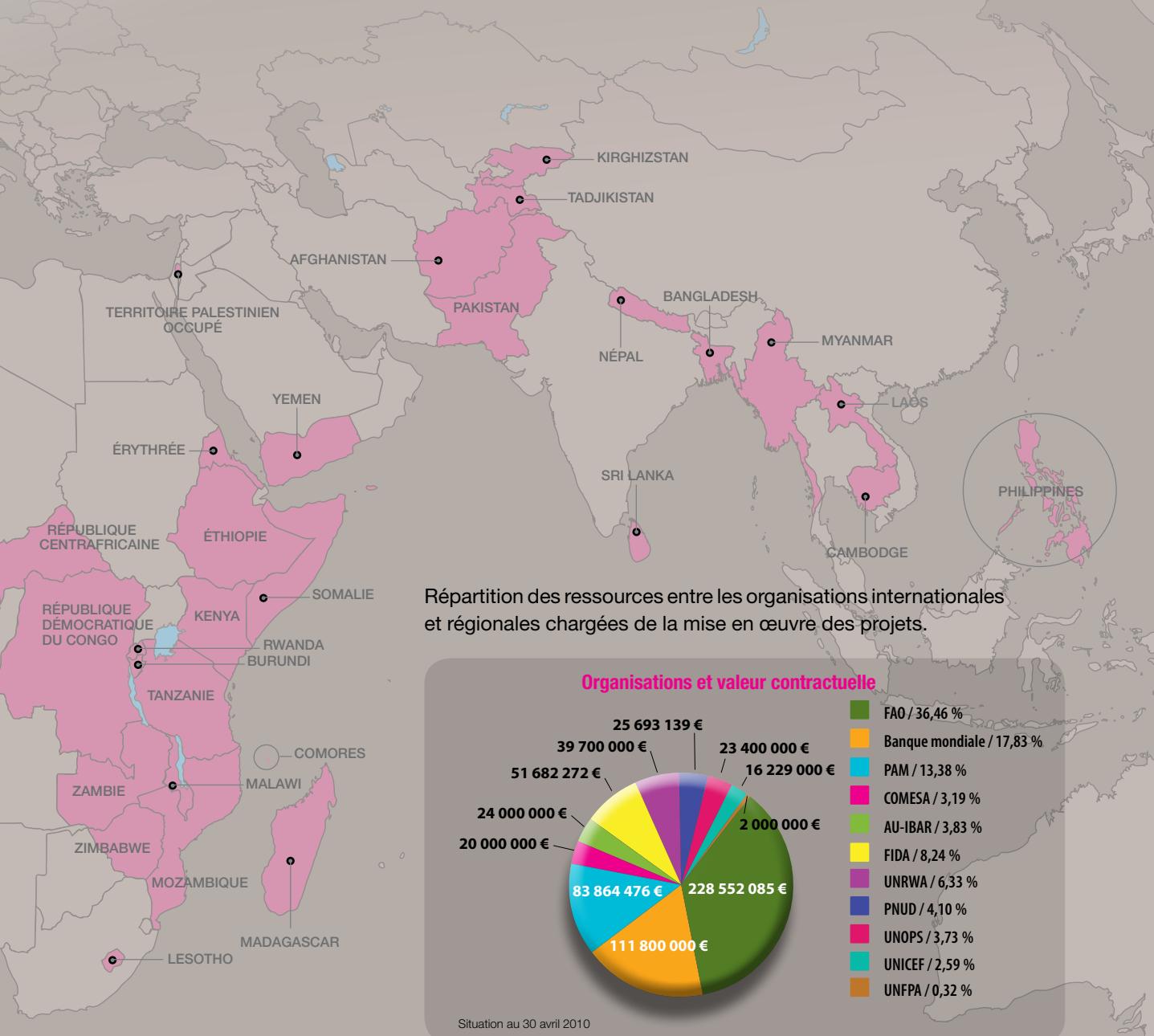
GUATEMALA
CUBA
HAÏTI
JAMAÏQUE
NICARAGUA
HONDURAS

MAURITANIE
MALI
NIGER
BÉNIN
SÉNÉGAL
GAMBIE
GUINÉE-BISSAU
GUINÉE
SIERRA LEONE
LIBERIA
TOGO
GHANA
BURKINA FASO
SÃO TOME E PRÍNCIPE

promotion de
la gestion des ressources
naturelles
facilitation des liens
avec les marchés
développen

développement des moyens de subsistance des petits exploitants garantie d'un accès aux intrants et services de qualité

e la production et de la productivité agricoles locales renforcement des organisations agricoles existantes



nement des infrastructures



Mesurer les succès

L'adoption et la prompte mise en œuvre de la facilité alimentaire démontrent la capacité de l'UE à répondre rapidement et à grande échelle aux fluctuations à la fois dramatiques et dommageables des prix des denrées alimentaires dans les pays en développement.

La facilité alimentaire est un exemple concret de réponse globale à un défi global. Sa mise en place sur quatre continents, en un temps record, n'a été possible qu'en raison d'un niveau exemplaire de coordination et de partenariat international

impliquant la Commission européenne, diverses agences des Nations unies, des organisations de terrain, les États membres de l'UE et les pays partenaires.

Malgré les exigences liées aux contraintes de temps, la Commission européenne est parvenue à tenir ses promesses sans transiger sur ses normes de qualité. En effet, de strictes vérifications et contrôles ont été appliqués au moyen du suivi des projets, des procédures d'évaluation et d'audit.

En outre, la Commission fait régulièrement usage du système de suivi de projets axé sur les résultats qui fournit des informations externes, indépendantes et objectives sur les performances des projets de coopération. 70 % des projets devaient faire l'objet de ce suivi en 2009-2010.

Mali

COMBATTRE LES TAUX ÉLEVÉS DE MALNUTRITION ET DE MORTALITÉ

L'Union européenne et l'UNICEF participent à un projet destiné à réduire les taux élevés de malnutrition et de mortalité au sein d'une population locale d'environ 3 millions de personnes, touchant en particulier les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes.

Budget: 6,8 millions d'euros



Érythrée

UN APPUI AUX FEMMES GARDIENNES DE TROUPEAUX

En Érythrée, la facilité alimentaire soutient 105 000 foyers dirigés par des femmes et qui dépendent de l'élevage.

Les techniques d'agriculture et d'élevage sont traditionnelles. Elles utilisent dès lors très peu les intrants modernes et dépendent de la traction animale et du travail manuel.

Le projet UE-PNUD aide ces femmes et leurs familles à faire face aux problèmes de pénuries et de sécurité alimentaire moyennant un meilleur accès aux intrants, une réduction des déficits d'aliments et d'eau potable pour les animaux, ainsi que des mesures visant à améliorer la santé animale.

Budget: 5 millions d'euros

Bien que, jusqu'à présent, les résultats soient positifs, il est trop tôt pour évaluer l'impact global de la facilité alimentaire.

Les bases d'un cadre étendu de suivi et d'évaluation permettant de mesurer les impacts ont néanmoins été jetées.

Cependant, quelques leçons peuvent, d'ores et déjà, être tirées pour l'avenir, tant en ce qui concerne l'aide de l'UE que la stratégie mondiale d'éradication de la faim.

Bangladesh

PRÉVENIR LA FAIM SAISONNIÈRE DANS LES FOYERS RURAUX LES PLUS PAUVRES

Afin d'améliorer les moyens d'existence des agriculteurs et de garantir leur sécurité alimentaire, le projet vise à renforcer les capacités de 400 000 travailleurs agricoles et journaliers.

Par le biais de cette initiative, seront renforcés l'esprit d'entreprise et le savoir-faire liés à des activités à petite échelle dans les exploitations agricoles, à la transformation alimentaire des produits, à la production diversifiée de récoltes, à l'élevage de volailles et de vaches laitières, de même qu'à d'autres activités rémunératrices.

Budget: 20 millions d'euros



Un chercheur du ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire inspecte la récolte et les graines.
Santa Monica, Lesotho

Les clés du succès

Les facteurs déterminants pour la réussite du programme ont été le consensus clair quant à l'objectif à atteindre et la démonstration faite par l'UE de sa capacité à répondre rapidement et sur une vaste échelle à la crise de la sécurité alimentaire. L'Union a montré son aptitude à ajuster dans les plus brefs délais ses priorités et ressources afin de relever des défis imprévus.

La Commission européenne a joué un rôle fort en termes de coordination des organisations internationales, de rationalisation de la gestion et de mise en œuvre des projets, ainsi que de coopération stratégique avec les organisations internationales et régionales, les États membres de l'Union, les ONG, ainsi que d'autres partenaires.

La meilleure voie à suivre

L'Union européenne et les États membres sont, et ont été depuis plusieurs années, les partenaires les plus importants et les plus fiables pour l'aide au développement. Des résultats rapides et tangibles montrent que la facilité alimentaire a déjà permis d'améliorer les conditions de vie de petits exploitants des pays cibles.

Cette réussite, la facilité la doit principalement au fait que la Commission européenne ait choisi de recourir à des mécanismes de coordination existants, qu'elle a renforcés, plutôt que de créer de nouveaux instruments internationaux.

Les futurs efforts, mobilisés collectivement dans le cadre de la nouvelle politique de sécurité alimentaire de l'UE, renforceront la coordination et la cohérence des actions entreprises au plan global. Toutes deux nécessaires pour lutter contre la faim dans le monde.

Mozambique

POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS ET AUX MARCHÉS

Avec le FIDA, Fonds international de développement agricole, l'UE améliore la productivité de l'agriculture et de la pêche.

Les activités sont centrées sur la production de maïs, de riz, de blé, de manioc, de pommes de terre, d'huiles et de poisson pour ce projet qui encourage les investissements tout au long de la chaîne de distribution, dans les domaines de la production, du stockage d'après récolte, de la transformation et de la commercialisation pour les marchés nationaux et internationaux.

Budget: 4,7 millions d'euros

La facilité alimentaire de l'Union européenne

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2010 — 20 p. — 27 x 19 cm

ISBN 978-92-79-15395-2

doi:10.2783/34949

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- auprès des représentations ou des délégations de la Commission européenne. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu> ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes:

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du Journal officiel de l'Union européenne, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm).

La facilité alimentaire de l'Union européenne (UE) est un programme de réponse rapide de 1 milliard d'euros. Lancée en janvier 2009, elle est destinée à aider les pays en développement les plus gravement touchés par la flambée des prix des denrées alimentaires qui a frappé les marchés mondiaux entre 2007 et 2008.

Par cette initiative, l'UE fournit aux agriculteurs des semences et autres intrants essentiels, accroît l'accès alimentaire des plus défavorisés et encourage les populations locales à développer les infrastructures et les services agricoles qui contribueront à une meilleure productivité.

Cette facilité ajoute une nouvelle dimension à l'aide européenne au développement.

